

LE JOURNAL

Informations de la CGT Ondulys Saint-Quentin

HBS (HIGH BUILDING STORAGE) 20 MILLIONS D'EUROS INVESTIS 30 EMPLOIS SUPPRIMÉS

SOMMAIRE

PAGES 1 ET 2

HBS : coût et impact
Nouvelle organisation
Ondulys

PAGE 3

NAO
Commission SSCT

PAGE 4

L'acharnement contre
la CGT continue



La construction du HBS High Building Storage, c'est 20 millions d'euros d'investissement. Le but de cet entrepôt est d'automatiser le stockage de produits finis et son expédition. C'est le point final, si l'on peut dire ainsi de l'automatisation de notre usine. Ça a commencé par l'automatisation des chariots qui alimentent les machines qui transforment les plaques de carton en carton plié, imprimé, collé, formé, etc... Ensuite ils ont automatisé l'évacuation de la marchandise transformée en sortie de machine vers les expéditions. Après, ils ont installé un système qui s'appelle Minda pour contrôler toutes ses automatisations depuis un ou plusieurs ordinateurs. Le but de tout ça est de réduire les frais de personnel et d'augmenter les profits.

Le HBS annonce entre 25 et 30 disparitions de poste de travail. Ça concerne principalement les caristes. Les postes sont actuellement tenus par du personnel pouvant prétendre au droit à la retraite pour une bonne part, par des intérimaires pour l'autre part et le dernier tiers, d'autres postes leur seront proposés. L'automatisation des chariots approvisionnant les machines en carton, ça a fait disparaître des postes de travail déjà, au moins 6, il s'agissait là aussi de départ à la retraite. Les 25 à 30 postes annoncés vont faire mal, nous ne sommes pas sûrs que ça concerne que des départs à la retraite non remplacés. Et ça implique une charge de travail plus importante pour ceux qui restent car plus aucune flexibilité en réduisant le nombre de salariés. Chacun se sent coupable de prendre des vacances, rtt, récup auquel il a le droit.

Le patron prétend avoir créé de l'emploi depuis le rachat de Mondi-packaging au final de 163 en 2013, nous arrivons à 173 en 2018, le bon s'est fait surtout sur les 3 dernières années (source verif.com). La suppression des 30 postes a été annoncée par le patron lors de la réunion du CSE du 4/03 et a été consignée dans le procès-verbal de réunion qui est signé par le patron.

« LE PREMIER MAGASIN GRANDE HAUTEUR DE FRANCE DANS LE DOMAINE DU CARTON »

Actuellement Ondulys loue 4 entrepôts extérieurs pour stocker sa marchandise (un peu moins de 10 000 palettes) avant son expédition chez ses clients. Elle compte en ajouter un 5ème pour la fin de l'année 2019 dans l'attente de la bascule définitive avec le HBS.

L'idée du groupe était d'avoir 40 % de productivité en plus, donc produire 140 millions mètres carrés de plaques en réduisant le coût de stockage. L'investissement de 20 millions d'€ permet à Ondulys de se faire une bonne publicité dans le milieu du papier/carton et d'asseoir sa position sur le marché. Ondulys Groupe est en 16ème position ex-aequo dans le classement des 500 premières entreprises de l'emballage en France en 2008. Ondulys Saint-Quentin est au 136ème rang sur 500 (source Emballages Magazine). **Ondulys Saint-Quentin deviendrait l'usine vitrine du groupe.**

NUISANCES SONORES, NUISANCES VISUELLES

A l'origine, au bout du site il y avait un monticule de terre pour éviter les nuisances sonores aux riverains de Morcourt. Il semblerait que les accords de construction aient été donnés sans conscience ou malgré des nuisances potentielles pour les riverains de Morcourt. L'Aisne Nouvelle s'est emparé du dossier il y a quelques semaines mais beaucoup trop tard. Les coloris du bardage semblent avoir été choisis pour que le HBS se fonde dans le paysage. Il y a un effort esthétique fait pour limiter la nuisance visuelle. Mais **même camouflé, un bâtiment industriel reste un bâtiment industriel.** Et quel aspect aura-t-il dans 10 ou 20 ans ? Le départ des camions en livraison se faisant dès 5 heures du matin, il est fort probable que des bruits résonnent dans la nuit des Morcourtois bien avant. Il est fort probable que les allées et venues des camions tout au long de la journée et jusque tard le soir génèrent des nuisances aux Morcourtois.

APPARENCE BASHING, CONDITIONS DE TRAVAIL ET SALAIRES AU RABAIS

Quant à permettre à Ondulys de poursuivre la modernisation de son outil de production, voire de l'accroître et prétendre que **cette construction générerait un gain de place dans l'usine. C'est une vaste farce !** Depuis sa création la CGT revendique des lieux d'aisance pour le personnel plus adaptés à son nombre et aux dimensions standards ! Les salariés sont à l'étroit partout dans les lieux qui leurs sont alloués (salle de pause, lieux d'aisance, vestiaires, réfectoire). Les conditions d'hygiène sont plus que médiocres et les locaux vétustes. Les quelques travaux prétendument de rénovation des lieux sont faits à bas prix.

Oui les salariés sont fiers de leur usine. Oui les salariés sont contents de savoir que leur usine sera la vitrine du groupe Ondulys France. Mais à quel prix ? Au prix de leur travail rémunéré aux salaires les plus bas (1.25% d'augmentation accordé par le patron au 1er mai 2019, une misère), au prix de leurs conditions du travail digne d'un roman de Zola, au prix de 30 emplois sacrifiés, au prix du mépris avec lequel la direction d'Ondulys les traite !

30 SUPPRESSIONS D'EMPLOI

Aucune conséquence négative sur l'emploi, une vaste blague ? ! 30 emplois seront supprimés, des emplois de caristes, de cercleurs et d'inserteurs palettes. A une partie de ce personnel, est proposée une formation de cordiste de 3 jours au sein du HBS pour travailler sur des grandes hauteurs sans changement d'échelon, de statut et de salaire ! La direction prétend qu'il faut voir si le salarié y arrive avant. 3 jours de formation pour travailler tous les jours, régulièrement à 37 mètres de haut, être joignable 24h/24. **Nous, salariés, n'avons aucune preuve supplémentaire à apporter de notre capacité de travail et de notre engagement à bien faire.** Chaque journée travaillée, la direction s'enrichit sur notre dos. « Aucun licenciement n'a et n'aura lieu » prétend Sébastien Ulrych. Nous n'en doutons pas ! Aucun licenciement sec. Les retraités ne seront pas remplacés. Les 65 intérimaires présents en permanence pour des motifs de surcroît d'activité ou de remplacement maladie seront eux, en partie, remis sur le marché des demandeurs d'emplois ! De 235 salariés nous allons passés à moins de 200 salariés en quelques mois. L'effectif de salariés en CDI n'a progressé que d'à peine 10 salariés en 6 ans ! **Prétendre que le HBS va générer de l'emploi est une fumisterie !** La maintenance est sous-traitée suite aux nombreux licenciements fusibles ou départ qui ont eu lieu ces 2 dernières années. Le recrutement d'électromécanicien semble être une épreuve insurmontable pour les Ressources Humaines chez Ondulys. La réputation de la direction l'aurait-elle précédée ? ! Il en est de même pour l'animateur sécurité. Le poste est vacant depuis plusieurs mois. La direction n'arriverait-elle pas à recruter une personne prête à relever le challenge ? Le challenge de s'opposer à elle pour la mise en sécurité des salariés. Le challenge de travailler en 2019 avec des moyens low-cost voire quasi absents. Le challenge de s'investir pour une industrie à la pointe pour une rémunération à ras des pâquerettes ?

LE HBS NE MODERNISE QU'UNE SEULE CHOSE : LE PORTEFEUILLE DES DIRIGEANTS ET DES ACTIONNAIRES

NOUVELLE ORGANISATION ONDULYS SAINT-QUENTIN ET ONDULYS GROUP

Diffusée en toute discrétion pour empêcher la CGT de communiquer, l'information s'est propagée comme une traînée de poudre.

La direction commerciale n'est plus attachée au site de production mais à une grande région (Nord, Centre, Ouest). Klaus Schwalbert est nommé Directeur Commercial Région Nord. Arnaud Bertelli est nommé Responsable Marketing, Innovation et Optimisation.

La direction industrielle est complètement revue. Christian Mesnard est nommé Directeur Technique. Gérard Plus devient Directeur Industriel à sa place. Les postes des directeurs de sites de Saint-Quentin, de Longjumeau, de Lomme sont à pourvoir. C'est le moment de postuler !

Quant à notre directeur de site, il devient Directeur Supply Chain. A cette place, se sont succédés pas moins de 4 responsables en 5 ans de temps ! Combien de temps va-t-il tenir à ce poste ?

Chaque directeur devra rendre des comptes directement à notre nouveau Directeur Général. Pour certains, des moments difficiles pointent le bout de leur nez. Depuis l'arrivée officielle de ce dernier, nos responsables courent partout. Ils sembleraient que le vent tourne et qu'ils essaient de sauver leur poste de travail dans la tourmente du remaniement. La CGT s'interroge sur la finalité de cette nouvelle stratégie.

NAO : MIEUX QU'AVANT MAIS NETTEMENT INSUFFISANT

Pour rappel, les demandes des OS étaient :

- la CFDT : 2.5% d'AGS pour tous avec révisions des critères de la prime d'intéressement
 - FO : 2.4% d'AGS pour tous avec augmentation de la prime d'assiduité de 25€ (soit 100€/trimestre), augmentation de 0,30€ du panier de nuit et de jour (soit un panier de nuit à 6.42€ et un panier de jour à 2.20€) et 70€ d'augmentation brut pour chaque salarié
 - CGT : 300€/mois par salariés, répercussion systématique de l'augmentation du SMIC, application systématique du passage d'échelon, diminution des écarts de salaire moyen H/F, application du 1/10ème de régularisation des congés payés sur les heures supplémentaires, panier de jour et de nuit à 6.50€, attribution d'un chèque déjeuner de 6.50€ pour les salariés de journée, prise en charges des repas des commerciaux aux frais réels, majoration équipe de nuit à 20%, prime d'assiduité à 90€/trimestre, prime à chaque certification, prime d'astreinte de 150€ + 50€ à chaque intervention, prime de remplacement de 50€/jour, absence de jours de carence pour tous, une journée de congé pour un membre de la famille décédé, la journée de mère de famille pour toutes les femmes, une journée de congé supplémentaire pour les salariés postés et de nuit
- La proposition de la direction était 0.5% d'AGS hormis pour les coefficients 125, 130 et 135 et les cadres.

2H DE RÉUNION, 2H DE MASCARADE

La réunion débute à 14h15. Etant donné la teneur des échanges dès le début de la réunion, la CGT a rappelé que la grève était un moyen utilisable et efficace pour que les salariés obtiennent satisfaction. Après environ une heure de négociation, FO et la CFDT avaient déjà baissé leurs revendications d'environ 1% pour arriver à 1,5% pour tous, hors cadres. **La CGT refuse catégoriquement, après 2h de discussion, de descendre sous les 150€ d'augmentation pour tous** (le CICE 2018, un crédit d'impôt offert à Ondulys par l'État, à lui seul, finance cette augmentation). **A 16h25, la direction annonce 1.25% au 1er mai pour tout le monde hors cadres.** FO et la CFDT ont accepté et signé l'accord.

1,25% D'AUGMENTATION, C'EST MIEUX QUE RIEN

MAIS C'EST TRÈS LOIN DES MILLIONS D'EUROS QUE BRASSE L'ENTREPRISE

0,5% en 2015, 0% en 2016, 1% en 2017, entre 0,7% et 1,4% en 2018 (en lésant les bas salaires). La CGT est arrivée chez Ondulys en janvier 2017. Les NAO 2019 sont les premières auxquelles la CGT participe. **La CGT ne peut se satisfaire d'une AGS aussi faible.** Il est évident que sans la présence de la CGT : ce taux n'aurait pas été atteint et les coefficients 120, 125 et 130 auraient été évincés de l'accord NAO 2019. La CGT refuse de signer l'accord NAO 2019 et convient que c'est mieux que les années précédentes, mieux que rien. Pour Ondulys, ce ne sont que des miettes jetées aux salariés.

**1,25% d'augmentation,
ce n'est «que» 75 000 €
pour l'entreprise**

sur 46.000.000 € de chiffre d'affaires annuel, 270.000 € de cadeau de l'État (CICE) par an,
20 000 000 € pour un HBS qui va supprimer 30 emplois

MISE EN PLACE DE LA COMMISSION SANTE SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL (CSSCT) : LA CGT EVINCÉE

Lors de la réunion CSE du 4 mars, à l'occasion de la signature du règlement intérieur du CSE par la CFDT et FO, la CGT s'étonnait de l'absence de la commission SSCT. Pour mémoire, la CGT a refusé de signer le règlement intérieur étant donné qu'aucun de ses amendements n'a été présenté par le secrétaire du CSE et validé par la direction.

En définitive, le 29 avril, lorsque la direction remet un exemplaire du règlement intérieur, cette fameuse commission est réapparue ! **Se moquer de la CGT semble être un jeu auquel la direction et la CFDT aiment s'adonner.**

Le lundi 6 mai 2019, le patron a convoqué le CSE à une réunion extraordinaire afin de procéder à l'élection des membres de la Commission SSCT. **La CFDT a présenté 3 candidats. FO n'a présenté aucun candidat. La CGT a bien évidemment présenté un candidat.** Lors du vote à bulletin secret, **la CFDT et FO se sont unis dans le vote POUR les candidats CFDT** et le patron s'est abstenu. Il semblerait que **FO et la CFDT aient comme première préoccupation de faire barrer à la CGT**

La CGT regrette :

- que la CSSCT ne soit pas représentative de l'ensemble des organisations syndicales donc de l'ensemble du personnel,
- qu'il n'y ait pas plus de 4 réunions par an
- qu'il n'y ait que 3 membres élus, qui plus est, formés par l'employeur.

Nous rappelons à nos collègues de travail, c'est-à-dire toutes les personnes travaillant quotidiennement dans notre usine, que :

- Toute blessure, toute maladie liée à votre travail ou à vos conditions de travail doit être déclarée en accident de travail. C'est vous assurer une prise en charge à 100% de vos soins et le versement intégral de votre salaire.
- Vous n'avez aucune obligation de répondre aux questions liées à votre état de santé à votre employeur ou à votre supérieur hiérarchique.
- L'intervention des pompiers implique que la gendarmerie et la DIRECCTE seront prévenus immédiatement et que l'enquête commencera sans délai.
- Un salarié ne peut pas être responsable de s'être blessé ou d'être malade à cause de ses conditions de travail imposées par l'employeur.
- La CGT est à votre disposition pour toute question et tout accompagnement.

C'est beau d'écrire des slogans sur les gilets comme « la sécurité est notre priorité » encore faudrait-il que ce soit vrai !

Quand notre directeur de division fait un rappel en avril 2019 sur l'importance de la prévention incendie en précisant que « le feu est le risque le plus important en cartonnerie » et en demandant à chacun de s'impliquer.

La CGT répond à notre directeur de division que, nous, salariés, sommes impliqués, c'est de nos vies qu'il s'agit, et que nous attendons de notre direction qu'elle s'implique pour notre santé, notre sécurité et nos conditions de travail.

L'ACHARNEMENT CONTRE LA CGT CONTINUE LA JUSTICE NOUS DONNE RAISON

LE PATRON PORTE PLAINTE CONTRE ALICE POUR INJURE PUBLIQUE POUR UNE CARICATURE

***ALICE CONVOQUÉE EN PREMIÈRE COMPARUTION AU
TRIBUNAL DE LILLE LE 9 JUILLET***

POUR UNE ÉVENTUELLE MISE EN EXAMEN

Dans la continuité du combat mené par le patron pour tenter d'exterminer la CGT de notre usine, ce dernier n'a rien trouvé de mieux que d'engager une procédure pénale à l'égard de notre DS.

Il a porté plainte personnellement en août 2018 contre Alice pour injure publique suite à une caricature de Rust publiée en avril 2018 sur le site de la FILPAC-CGT dans un article intitulé «Locaux Mory: Ne pas laisser le patron détourner l'attention». **La caricature de Rust est inscrite dans la continuité des actions de la CGT pour faire mettre aux normes d'hygiène et de sécurité un entrepôt insalubre où travaillaient des salariés. L'inspection du travail avait fini par mettre en demeure la direction d'effectuer les travaux.** Il n'a jamais admis l'existence de la CGT ONDULYS et s'attaque toujours à Alice personnellement. Pour mémoire, il a perdu en mars 2017 au TI pour lui retirer son mandat de RSS, en février 2019 au TI conjointement avec la CFDT pour faire annuler son élection au CSE et son mandat de DS, en avril 2019 au TGI pour avoir tenté d'empêcher la CGT de faire ses comptes-rendu de réunion CSE. Il a tenté de licencier Alice pendant les élections du CSE. L'inspectrice a rejeté le licenciement pour vice de forme. Il a tenté à nouveau de licencier Alice. Cette 2nde fois, il a essuyé un refus. Nous gagnons du terrain petit à petit, lutte après lutte. Alice ne baisse pas les bras. Elle est toujours prête à se battre et à revendiquer. Nos victoires, les soutiens de l'ensemble des camarades de la CGT et des sympathisants permettent à Alice de tenir bon et de continuer le combat contre ces méthodes archaïques et pour l'amélioration des conditions des salariés.

LA DIRECTION PERD SON 3^{ÈME} PROCÈS CONTRE LA CGT

Rappel des faits :

Suite à la 1ère réunion du CSE du 4 février 2019, la CGT a respecté son engagement de transparence vis à vis des collègues de travail et a affiché son compte rendu dans son panneau d'affichage syndical. La direction, ne souhaitant pas que les salariés soient informés des détails de la réunion et n'appréciant pas les commentaires de la CGT, a assigné Alice, en prétextant que la CGT se substituait au secrétaire du CSE en rédigeant le procès verbal de réunion. Il s'agissait de la 4^e assignation au tribunal (dont une par la CFDT) ! Et cette fois-ci, Ondulys sort la «grosse artillerie», il s'agissait d'un référé déposé par huissier de justice au domicile d'Alice !

Le tribunal a jugé :

Il s'en déduit que ce document ne peut pas être confondu par un lecteur de bonne foi et raisonnablement informé avec le procès-verbal de la réunion du 4 février 2019 du comité économique et social de la société Ondulys Saint Quentin mais qu'il apparaît au contraire pour ce qu'il est, à savoir un rapport exposant le point de vue du syndicat CGT sur le déroulement de la dite réunion.

Le fait de présenter son propre compte rendu de la réunion du comité économique et social, sous son nom et sa responsabilité, sans chercher à créer une confusion avec le procès-verbal établi par le comité lui-même, relève de la liberté d'expression de ce syndicat et n'est constitutif d'aucun manquement aux dispositions précitées du code du travail.

extrait de l'ordonnance du référé du 4 avril 2019 du TGI de St-Quentin

Le tribunal rejette les demandes d'Ondulys de voir déclarer illicite ce document et d'en ordonner le retrait de l'affichage et condamne à payer à Alice la somme de 2 000 euros au titre de l'article 700 du code de procédure civile ainsi qu'au paiement des entiers dépens.

Le tribunal reconnaît et confirme que le fait de dresser notre propre compte rendu de réunion relève de la liberté d'expression du syndicat. Les salariés ont le droit d'être informés. C'est, entre autres, à ça que servent les élus CSE. La CGT s'engage à continuer de remplir son rôle de syndicat des salariés

L'INSPECTION DU TRAVAIL REFUSE LE LICENCIEMENT D'ALICE

L'inspection du travail confirme ce que nous affirmions :

- les faits reprochés ne sont pas directement imputables à Alice
- les faits reprochés ne justifient pas une mesure de licenciement
- la mesure de licenciement a un caractère discriminatoire
- la mesure de licenciement est en lien avec les mandats d'Alice

La direction doit maintenant prendre toute la mesure de ses agissements et se plier enfin aux dispositions réglementaires et législatives. La CGT est implantée chez Ondulys Saint-Quentin. Le droit syndical est un droit fondamental et constitutionnel.

Nous en profitons pour rappeler les éléments du préambule de la Constitution française, supérieurs à la loi, qui déterminent le droit syndical : 6. Tout homme peut défendre ses droits et ses intérêts par l'action syndicale et adhérer au syndicat de son choix. 8. Tout travailleur participe, par l'intermédiaire de ses délégués, à la détermination collective des conditions de travail ainsi qu'à la gestion des entreprises.

Les membres du CSE, élus CFDT ou FO, doivent aussi s'interroger sur leur démarche et leur vote pour un licenciement, maintenant reconnu infondé et discriminatoire, lors de la consultation du CSE. Nous avons porté à leur connaissance des éléments prouvant la discrimination et mettant hors de cause Alice dans les faits reprochés. Ils avaient fait le choix de valider, malgré tout, la démarche de la direction.

**POUR LA CGT, LA DÉFENSE DES SALARIÉS RESTE UNE PRIORITÉ FACE AUX INTÉRÊTS OPPOSÉS DU PATRONAT.
POUR LA DÉFENSE DES SALARIÉS, POUR LES SALAIRES, POUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL :
REJOIGNEZ LA CGT !**